

Discours du Président de la FESAC
Conseil National des Professions du Spectacle
Séance plénière du 14 janvier 2025

Madame la ministre, mesdames, messieurs, chers collègues, au nom des 29 organisations membres de la FESAC, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je profite également de l'occasion de ma première prise de parole en tant que président de la FESAC pour saluer et remercier mon prédécesseur Jean-Yves Mirski ici présent qui a œuvré à cette place pendant les six dernières années.

Nous vous remercions de la tenue de ce CNPS plénier après son report consécutif à la dissolution de l'Assemblée nationale l'été dernier. Il prend de fait place dans un contexte très incertain pour l'ensemble de notre pays qui impacte et inquiète fortement nos secteurs du spectacle vivant et enregistré. C'est pourquoi nous vous remercions également d'avoir resserré son ordre du jour sur les enjeux de financement de nos entreprises tant la question devient de plus en plus aiguë dans ce contexte.

Nos modèles économiques sont divers et les organisations membres de la FESAC présentes aujourd'hui vous exposeront plus spécifiquement les enjeux auxquels sont confrontées leurs entreprises.

De manière générale, nos activités de création, de production et de diffusion artistique sont dans une situation très paradoxale. Elles ont traversé, en grande partie grâce au soutien de l'État, les crises de la Covid-19, de la déstabilisation de nos économies consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'inflation sans précédent qui en a résulté.

Aujourd'hui, alors que cette inflation se tasse et que les indicateurs de fréquentation suivent une dynamique nettement positive, nous subissons encore les effets des déséquilibres économiques précédents et faisons notamment face à une crise budgétaire d'une extrême gravité qui risque de déstabiliser durablement nos écosystèmes et qui a déjà commencé à dégrader les niveaux d'emploi dans nos secteurs.

Nombre de dispositifs structurants pour nos professions sont ainsi fragilisés ou risquent de l'être, qu'il s'agisse des financements du service public par l'État et (surtout) les Collectivités territoriales, mais aussi des aides issues des taxes affectées, des mécanismes de financement de la création par les diffuseurs, ou des crédits d'impôts qu'il faut *a minima* garantir.

Dans ce contexte, nous faisons face à des difficultés et tensions sociales de plus en plus fortes.

Nos branches ont ainsi dû négocier ces deux dernières années des augmentations de salaires à un rythme très soutenu pour tenter de maintenir l'attractivité de nos métiers face à l'inflation, sans y parvenir complètement, ni que la capacité des entreprises à absorber ces augmentations ne soit assurée. Aujourd'hui, ce sont nos régimes de protection sociale

(prévoyance, santé, formation professionnelle) qui sont fragilisés avec une pression constante sur les contributions de nos entreprises.

Face à ces difficultés, nous aurons besoin de tout le soutien et l'appui de votre ministère pour notamment pérenniser et renforcer le dispositif du Fonpeps dont le bilan de la gestion 2024 a clairement montré qu'il est insuffisamment doté budgétairement au regard des besoins. Nous prendrons bien sûr toute notre part à la concertation que vos services ont engagé en vue d'améliorer ce dispositif majeur pour le fonctionnement de notre secteur et la structuration de l'emploi en regard de nos négociations passées et à venir sur les annexes VIII et X.

Malgré les difficultés, nous souhaitons vous réaffirmer, Madame la ministre, que nos organisations et les entreprises que nous représentons sont au travail, avec votre ministère et nos partenaires sociaux, pour assurer un développement durable de nos activités.

Nous sommes notamment à différents niveaux, et avec votre ministère, engagés pour assurer la transition écologique dans nos secteurs.

Nous travaillons depuis plusieurs années à la transformation numérique de nombre de nos activités.

Nous avons lancé des travaux dans nos branches et serons disponibles pour un travail approfondi et objectif avec votre ministère sur les effets de l'Intelligence artificielle dans nos secteurs.

Nous avons engagé depuis plusieurs années une action collective de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans nos secteurs qui s'est notamment traduite, avec le soutien de votre ministère, par la mise en place d'une cellule d'écoute à destination des victimes et témoins de violences. Vous avez récemment déclaré vouloir renforcer encore l'accompagnement des victimes, ce que nous approuvons. Cela passe aussi, selon nous, par un renforcement de l'accompagnement des entreprises, particulièrement les PME, dans le traitement des situations par un dispositif *ad hoc* qui soit complémentaire aux travaux que nous avons déjà menés dans nos branches.

Enfin, je me dois d'évoquer une inquiétude forte qui monte parmi nos professions face à des atteintes de plus en plus fréquentes à la liberté de création et de programmation, ce malgré leur consécration par la loi LCAP de 2016. Il nous faudra travailler à ce sujet ensemble dans les mois qui viennent.

Veuillez croire, Madame la ministre que notre fédération poursuivra son engagement à faire en sorte que nos professions puissent continuer à enchanter le monde et faire rayonner la culture de notre pays.

Nous espérons que nous aurons tout votre soutien dans cette démarche notamment pour préserver le statut de représentativité multi-professionnelle de notre fédération qui garantit la force de notre dialogue social et la représentation de nos secteurs notamment dans les instances du ministère du Travail.

Nous espérons plus largement que votre ministère et le gouvernement accompagneront résolument notre action par une politique ambitieuse et inspirante.

Je vous remercie, Madame la ministre, mesdames, messieurs, chers collègues pour votre écoute.

Sébastien Justine
Président

